

HELVETIA YACHT

POUR CEUX QUI NAVIGUENT



CGI FINANCE

GRUPE SOCIETE GENERALE



HELVETIA YACHT⁽¹⁾

Vous souhaitez mettre le cap sur la sérénité ?

Profitez d'une solution d'assurance pour votre bateau neuf, hors financement.

· Assurez votre bateau dont le prix de vente est compris entre 10 500 € et 750 000 € TTC



VOS GARANTIES



GARANTIE RESPONSABILITÉ CIVILE

jusqu'à 10 000 000 €⁽²⁾

GARANTIE PERTE TOTALE⁽²⁾

PENDANT 3 ANS : indemnisation selon la valeur de remplacement sans pouvoir dépasser la valeur à neuf du bateau assuré.
APRÈS 3 ANS : indemnisation selon la valeur à dire d'expert.



PERTES, AVARIES, VOL PARTIEL

Prise en charge du coût des réparations⁽²⁾
Déduction faite des franchises et vétustés.



EFFETS PERSONNELS⁽²⁾



GARANTIE INDIVIDUELLE MARINE⁽²⁾



ASSISTANCE⁽²⁾

Au port ou en mer jusqu'à 6 milles nautiques.



OPTION LOCATION DU BATEAU⁽²⁾

Possibilité d'extension de contrat.

BÉNÉFICIEZ D'UNE FRANCHISE DÉGRESSIVE DE 25% PAR ANNÉE SANS SINISTRE

AVEC HELVETIA YACHT, SOYEZ ASSURÉ DE VIVRE LA MER L'ESPRIT LÉGER !

Votre dossier est géré par une équipe polyvalente avant tout formée à la plaisance.



WWW.CGI-FINANCE.COM

(1) Contrat d'Assurance Plaisance « Yacht » souscrit auprès d'HELVETIA ASSURANCES SA. Contrat présenté par CGL, courtier d'assurance, n° ORIAS 07027148 (www.orias.fr). CGL, Compagnie Générale de Location d'Équipements, CGI FINANCE – 69 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Barœul – France. SA au capital de 58 606 156 € - SIREN 303 236 186 RCS Lille Métropole. CGL est une société du Groupe Société Générale.

(2) Dans la limite des garanties et conditions prévues au(x) contrat(s).

Pour tout renseignement contacter votre courtier gestionnaire :
HOWDEN au **03 74 02 00 68** - cgiassurances@locfinassurance.fr

